



La famille et les proches de

Madame Charlotte MAY-MARET

ont le profond chagrin de faire part de son décès survenu le 26 septembre 2012.

Selon sa volonté, la cérémonie d'Adieu a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

Elle était une épouse et une maman d'exception dont nous garderons le meilleur souvenir. Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.